

Nouveaux Tréteaux de l'Âne Vert
6, rue des sablons
77300 FONTAINEBLEAU



**ATELIER-THEATRE
PRE-INSRIPTION
SAISON 2024/2025**

*Uniquement à l'attention des anciens adhérents
MAJEURS sur la saison 2023/2024*

**A RENVOYER PAR COURRIER OBLIGATOIREMENT
AVANT LE 06/09/2024**

NOM	
PRENOM	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	
ADRESSE POSTALE	
DATE DE NAISSANCE	
ATELIER SOUHAITE	

Merci de bien vouloir signer cette feuille (signatures des parents pour les adhérents mineurs) et de joindre un chèque d'adhésion de 22 € à l'ordre des NTAV.

Date & Signature

Attention !!! AUCUNE PRE-INSRIPTION OU DEMANDE D'INSRIPTION NE SERA RETENUE PAR INTERNET OU PAR TELEPHONE. SEULS LES DOCUMENTS PAPIER SERONT TRAITES.

SUJET

NOM

.....

PRENOM

Date de Naissance :

Tél :

Mail :



MODES DE DIFFUSION

Les Nouveaux Tréteaux de l'Âne Vert diffusent leur activité artistique sur internet grâce à leur site www.ntav.fr. Les images qui alimentent ce site proviennent de prises de vues effectuées essentiellement au cours des spectacles du mois de juin (fêtes d'ateliers). Les animateurs effectuent des prises de vues au cours des ateliers uniquement accessibles aux adhérents de l'association. Certaines images servent également à décorer les murs du local des NTAV.

DUREE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.

ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

Tous les adhérents de l'association peuvent contacter directement le webmaster par mail (webmasterntav@live.fr), afin de contester éventuellement la publication d'une image.

- LE SUJET AUTORISE L'UTILISATION DE PHOTOS LE CONCERNANT SANS CONTREPARTIE POUR TOUTES LES ACTIVITES PROMOTIONNELLES DE L'ASSOCIATION (Site internet, Newsletter, décoration du local)
- LE SUJET N'AUTORISE PAS L'UTILISATION DE PHOTOS LE CONCERNANT

Fait à FONTAINEBLEAU,

Signature du sujet

Le

Adhésion à la vie associative Saison 2024/2025

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'association des NTAV à ma disposition dans le local de répétitions ou via téléchargement en ligne sur le site [www. ntav.fr](http://www.ntav.fr) à la page « vie associative » et j'en accepte les conditions.

- J'ai pris connaissance des statuts de l'association des NTAV à ma disposition dans le local de répétitions ou via téléchargement en ligne sur le site www. ntav.fr à la page « vie associative » et j'y adhère sans réserve.

Le/...../.....

Signature de l'adhérent

Modalités de règlement

- Tarifs consultables sur le site www.ntav.fr page : pratiquer le théâtre /les tarifs.
- Règlement par chèque ou espèce en 1 ou 2 fois (enfants) ou 3 fois (adultes).
- L'ensemble du règlement de l'année théâtrale sera exigé à l'inscription en septembre. L'encaissement des chèques pour les règlements en 2 ou 3 fois s'effectue mi-novembre, mi-janvier et mi-avril